

## Communiqué de presse

---

# Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition en 2010

En 1978, plus de 26% des jeunes Vaudois en fin de scolarité obligatoire optaient pour une continuation des études au gymnase ou dans un raccordement. Cette part a augmenté de manière spectaculaire pour s'élever à près de 46% en 2010. A l'inverse, un jeune sur deux commençait une formation professionnelle directement après l'école obligatoire il y a trente ans, contre un quart aujourd'hui. Cette évolution très contrastée ressort d'une vaste étude du SCRIS consacrée aux choix de formation des jeunes Vaudois et publiée dans la série *Communication statistique Vaud*.

Que font les jeunes au terme de l'école obligatoire? Avec pour corollaire: quelle est la proportion des jeunes sans solution? Depuis 1978, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) et le SCRIS mettent sur pied une enquête sur les choix de formation et les choix professionnels effectués par les jeunes arrivant au terme de leur scolarité obligatoire. Ainsi, la récolte d'informations régulière depuis une trentaine d'années permet d'observer les changements structurels qui interviennent dans cette phase délicate.

Outre la forte progression de la part des jeunes qui choisissent de poursuivre les études et, parallèlement, la nette diminution de celles et ceux qui entreprennent une formation professionnelle directement après l'école obligatoire, ce sont sans doute l'émergence, au début des années nonante, puis la montée en puissance des filières de transition qui constituent les résultats les plus marquants de l'étude. En 2010, un élève sur cinq poursuit directement sa formation dans une filière de transition, principalement à l'OPTI.

La première partie de la nouvelle publication thématique du SCRIS dresse le portrait des 10'215 jeunes Vaudois concernés par l'enquête «Choix 2010». En effet, les choix de formation sont influencés par des éléments comme la filière scolaire, le sexe, l'origine, la langue dans laquelle la scolarité a été effectuée, ou encore l'âge et la détention d'un certificat de fin de scolarité obligatoire. La deuxième partie est consacrée aux choix de formation et choix professionnels, non seulement des jeunes en fin de scolarité obligatoire, mais aussi de celles et ceux issus des filières d'enseignement spécialisé, des classes de raccordement et des filières de transition.

### COMMUNICATION STATISTIQUE VAUD N°16:

«*Orientation à l'issue de la scolarité obligatoire et des filières de transition. Résultats de l'enquête Choix 2010*»  
une publication éditée par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS).

50 pages couleurs. Vente au numéro: 21 francs (gratuit sur demande pour la presse).

**Renseignements et commandes:** tél. 021 316 29 99, fax 021 316 29 50, e-mail: [info.stat@vd.ch](mailto:info.stat@vd.ch)

Lausanne, le 27 septembre 2011